

Convocation Assemblées Générales 2018

Chères adhérentes, chers adhérents, partenaires et sympathisants,

L'Association Française Arbres Champêtres et Agroforesteries (Afac-Agroforesteries) tiendra son assemblée générale ordinaire le :

Mercredi 28 février 2018

de 14h à 18h

à la salle des Jeunes

Centre bourg

Sare 64310

Cette assemblée générale ordinaire sera précédée d'une **assemblée générale extraordinaire**.

L'assemblée générale est un moment important dans la vie de notre association pour échanger et faire un bilan des activités et annoncer les projets à venir. Aussi, nous espérons vraiment pouvoir compter sur votre présence.

L'assemblée générale est ouverte aux adhérents actuels et à tous ceux qui veulent en savoir plus sur nos activités. Aussi n'hésitez pas à convier les personnes de votre entourage qui pourraient être intéressées. Il faut néanmoins être à jour de cotisation pour l'année 2018 afin de pouvoir participer aux votes. Le règlement peut s'effectuer le jour de l'assemblée générale ou avant par envoi postal.

Si vous êtes dans l'**impossibilité d'y assister**, vous pouvez mandater un autre adhérent pour le vote en nous renvoyant le **bulletin de pouvoir** (à télécharger sur le site de l'Afac-Agroforesteries).

Si vous souhaitez **vous présenter au conseil d'administration** ou renouveler votre mandat (arrivé au bout de ses trois ans), vous devez remplir le **coupon de candidature** (à télécharger sur le site de l'Afac-Agroforesteries) et le renvoyer avant le **16 février 2018**. Pour tout nouveau candidat, un texte de motivation est attendu. Il sera lu lors de l'assemblée générale au moment de la présentation de la candidature.

Au programme de l'assemblée générale extraordinaire :

- Adoption d'un règlement intérieur
- Modification de l'article 4 (sièges)
- Modification de l'article 14 (gratuité du mandat)

Le détail des modifications des statuts ainsi que la proposition de règlement intérieur seront en ligne sur le site de l'Afac-Agroforesteries, 15 jours avant l'assemblée générale extraordinaire.

Au programme de l'assemblée générale ordinaire :

- Lecture et approbation du rapport moral
- Présentation et approbation du rapport d'activité 2017
- Présentation et approbation du rapport financier 2017 et du budget prévisionnel 2018
- Élection du conseil d'administration
- Échange avec les participants et discussions sur le projet associatif de l'Afac-Agroforesteries

Dans l'attente de vous rencontrer ou de vous retrouver, je vous prie d'agréer, Madame,
Monsieur, l'expression de nos salutations les plus cordiales.

Pour l'Afac-Agroforesteries
Françoise Sire, Présidente

